AIDE AU BAFA/BAFD PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

La Communauté de commune accorde une aide pour la formation du BAFA ou du BAFD.
Elle s'adresse aux personnes :

- résidant dans l'une des communes du territoire
- s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire aux vacances d'été.

L'aide est de :

- 280 € pour le stage de formation générale de base
- 300 € pour le stage de perfectionnement
- 400 € pour la formation BAFD

Le dossier est téléchargeable sur le site.

https://www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/enfance-jeunesse/aides-aux-bafa

Communauté de Communes de la Champagne Picarde :
2 route de Montaigu
02820 - Saint Erme
https://www.cc-champagnepicarde.fr/